



Charte de l'atelier & Règlement intérieur

L'atelier vélo de l'association Recycl'Arte a pour **objectifs** :

- l'**accompagnement vers l'autonomie** dans l'entretien et la réparation des vélos
- la pratique et la **promotion du réemploi** et la **prévention des déchets**
- la promotion et le développement de la **pratique du vélo au quotidien**

Fonctionnement et valeurs de l'atelier

Cet atelier EST un espace d'auto-réparation et d'entraide.

Ce N'EST PAS un magasin.

À l'atelier chaque personne effectue les réparations elle-même et peut apporter son aide aux autres.

Cet atelier EST un espace qui existe grâce aux bénévoles et aux salarié.e.s.

Les salarié.e.s et bénévoles sont là pour t'aider et chaque membre de l'association peut devenir bénévole actif.

Nous pouvons te proposer une **formation** afin de te familiariser au fonctionnement de l'atelier et à la mécanique.

Les permanences de l'atelier sont assurées en partie par des bénévoles qui ne sont pas des professionnels, mais ils/elles apportent des conseils sur les réparations mécaniques. Toutefois, il n'y a pas toujours de solution directe et rapide. Si tu décides d'auto-réparer ton vélo, tu es d'accord pour te confronter à d'éventuelles difficultés et chercher à les résoudre.

Cet atelier EST un atelier ouvert à tous et à toutes.

Cet atelier se place dans une démarche anti-sexiste et anti-raciste.

Les membres du collectif sont vigilants aux discriminations et dominations qui peuvent être présentes, ils/elles essaient de déconstruire les préjugés qu'ils/elles peuvent rencontrer. Les bénévoles essaient d'être attentifs aux besoins de chacun.e. **Si tu es témoin d'une situation qui ne te convient pas, que tu trouves inacceptable, injuste, parles-en à un.e ou plusieurs salarié.e.s ou bénévoles. L'important c'est que tu te sentes bien dans cet espace.**

Cet atelier EST un espace auto-géré.

Chacun.e est responsable de prendre soin du matériel : si tu ne sais pas comment utiliser un **outil**, demande à quelqu'un.e avant de risquer de le casser ou de te blesser. **Chacun.e est responsable de ranger les outils et pièces détachées après utilisation.** N'hésite pas à demander en cas de doute.

Pense à **trier les déchets** dans les poubelles prévues à cet effet. Des balais et pelles sont à ta disposition pour faire **un peu de ménage avant de partir.**

Adhésion

L'atelier vélo d'auto-réparation est financé grâce aux différentes activités menées par Recycl'Arte (vélo-école, animations zéro déchet, prestations vélo pour les entreprises...), c'est-à-dire que **l'association ne perçoit pas de subvention pour son fonctionnement. En effet, la seule activité atelier vélo ne suffit pas à s'auto-financer.**

L'adhésion peut être individuelle ou familiale. Tu peux également donner plus que le tarif indiqué pour **soutenir l'association** et/ou offrir une **adhésion suspendue** (permettant à une personne n'en ayant pas les moyens d'adhérer, Recycl'Arte assumant la différence). L'adhésion est nominative, de date à date et son montant non négociable.

Bénévolat

A Recycl'Arte, on considère que **toutes les personnes doivent pouvoir soutenir l'atelier** en fonction de leur disponibilité et de leurs capacités. **Chacun.e peut participer à sa manière à la vie associative, petits et grands coups de main sont bienvenus** : aider à sortir et/ou rentrer les vélos (pour libérer l'espace atelier), accompagner les adhérent.e.s dans leurs réparations, passer un coup de balai, apporter ta contribution pour la communication, participer aux réflexions sur des (nouveaux) projets, nous aider à trouver un local plus adapté, tenir une permanence... Parle-nous-en !

Permanences et nombre de places limité

Pour des questions de **sécurité et de confort**, le nombre de places dans l'atelier est **limité, sur réservation.**

Le nombre d'heures de permanence que nous assurons dépend de l'équipe (salarié.e.s et bénévoles). **Pour garantir l'ouverture de l'atelier, n'hésite pas à venir étoffer cette équipe.**

Anticipe l'horaire de fermeture de l'atelier **pour pouvoir finir ta réparation**, ranger les pièces et outils, ainsi chacun.e pourra partir à l'heure.

Stockage des vélos en cours de réparation

Notre espace étant très limité, chacun.e doit **repartir avec son vélo** même si les réparations commencées n'ont pas pu être terminées.

De manière **exceptionnelle**, tu pourras laisser ton vélo à l'atelier d'une séance à l'autre, à condition de revenir au plus vite pour finir la réparation.

Un vélo stocké plus de 20 jours sera considéré comme «abandonné» et démonté pour pièces.

Démission, exclusion, radiation d'un.e adhérent.e

La **démission** doit être adressée à la collégiale par courrier ou e-mail. Elle n'a pas à être motivée par le/la démissionnaire.

L'**exclusion** d'un membre peut être prononcée par la collégiale, statuant à la majorité des deux tiers des membres présents, pour motif grave. Sont notamment réputés constituer des motifs graves :

- le non-respect du présent règlement intérieur et de sa charte
- un comportement portant atteinte au bon fonctionnement de l'atelier

- toute agression et/ou comportement violent ou irrespectueux
- toute action de nature à porter préjudice, directement ou indirectement, aux activités de l'association ou à sa réputation

La cotisation versée à l'association est définitivement acquise, même en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre en cours d'année.

Nous ne sommes pas une déchetterie

Nous favorisons le réemploi des vélos et des pièces détachées, nous trions pour la revalorisation matière et le recyclage.

Tu peux nous apporter les vélos et/ou pièces détachées qui sont encore au moins partiellement utilisables.

Si tu as un doute nous regarderons ensemble, si tu es sûr.e apporte-les **directement en déchetterie !**